

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Tourisme

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée des Métiers - Hotelier - BTS - Services - Tourisme	Jury par défaut	Autres candidats	11	434	72	146	17	35
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	7	140	46	84	17	35
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	6	277	33	91	17	35

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de compétences relationnelles à mobiliser dans les métiers propres au secteur du tourisme

Capacité à évoluer dans des environnements numériques et digitalisés

Disposer de compétences pour travailler en équipe pour la réalisation de projets

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale, en langue française et au moins dans deux langues vivantes étrangères (dont l'anglais)

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Avoir une bonne culture générale, en particulier en histoire et en géographie

Attendus locaux

-formation accessible aux titulaires des diplômes requis quelle que soit l'origine géographique,

-règlement intérieur propre à l'établissement (par ex tenue vestimentaire, horaires...)

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Grille horaire :

Culture générale et expression : 2h

LV A - Anglais : 3h

LVB - Espagnol ou Allemand : 3h

Tourisme et territoires : 5h

Gestion de la relation clientèle touristique : 5h

Elaboration d'une prestation touristique : 7h

Gestion de l'information touristique : 3h

Atelier de professionnalisation : 3h

Parcours de professionnalisation à l'étranger : 1h

Stage en milieu professionnel : 14 semaines sur les deux années

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique a tout d'abord été effectué à partir :

- des données qualitatives suivantes :

* Moyenne générale obtenue en classe de Terminale.

- des données quantitatives suivantes :

* Moyenne générale obtenue en Français et Histoire / Géographie en classe de 1ère

- Données de la fiche Avenir

- Evaluation de langues vivantes :

* Moyenne obtenue en classe de Terminale en LV 1 ;

* Moyenne obtenue en classe de Terminale en LV 2.

A l'issue de ce traitement, un pré-classement a été établi et remis à la commission d'examen des vœux.

Celle-ci a ensuite étudié l'ensemble des dossiers avec une analyse des lettres de motivation, expériences professionnelles et des appréciations

portées sur les bulletins et les fiches Avenir.

Un classement final a alors été arrêté par la commission d'examens des vœux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Chaque année, nous recevons un nombre important de candidatures. Cependant, il ne faut pas hésiter à postuler.

Nous descendons tous les ans assez loin dans les classements.

Il est également important de se renseigner sur les formations afin de bien corréliser la formation et le projet de chacun.

Il est important de mettre en avant les expériences professionnelles effectuées et de bien préciser les langues vivantes suivies.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Résultats trimestriels ou semestriels	Moyenne générale obtenue en Terminale	Notamment les moyennes obtenues en Français, Histoire-Géographie, LV A et LV B	Essentiel
	Résultats obtenus aux EAF	Moyenne obtenue en Français et en Histoire / Géographie en classe de 1ère	Notes obtenues à l'écrit et à l'oral aux épreuves anticipées de Français	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Fiche Avenir	Prise en compte des éléments figurant sur la fiche Avenir : méthode de travail, autonomie, engagement citoyen, capacités à s'investir et avis sur la capacité à réussir	Prise en compte des critères de méthode de travail, d'autonomie, d'engagement et d'esprit d'initiative, de la capacité à s'investir	Essentiel
Savoir-être	Lecture des appréciations	Recherche de remarques sur les bulletins afférents à la discipline et au travail	Absences, manque de travail ou d'investissement sont rédhibitoires.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Fiche Avenir	Recherche de la cohérence du projet	Prise en compte de la capacité à réussir et de la cohérence du projet	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Lettre de motivation	Recherche de l'intérêt porté au secteur du tourisme : travail saisonnier dans le secteur d'activité, visites d'entreprises, connaissance du métier, présence aux portes-ouvertes.	Intérêt pour le domaine du Tourisme et éventuelles expériences dans ce secteur d'activités	Important

Signature :

Frédéric de BELLIS,

Proviseur de l'établissement Lycée des Métiers -
Hotelier